France et Pays-Bas signent un pacte pour l'innovation et la croissance durable

Publié le 13 avril 2023

Les ministres français et néerlandais Roland Lescure (Industrie), Micky Adriaansens (Economie et Climat) et Liesje Schreinemacher (Commerce extérieur), ainsi que des représentants des fédérations d'entreprises françaises et néerlandaises (Medef et VNO-NCW), ont signé un Pacte pour l'innovation et la croissance durable.

Symbole du dynamisme de la collaboration entre la France et les Pays-Bas, ce Pacte a vocation à structurer et développer la coopération bilatérale et à trouver de nouvelles synergies entre nos écosystèmes économiques, industriels et de recherche. Il se fonde sur les travaux entrepris depuis la Déclaration conjointe France-Pays-Bas d'août 2021 et les consultations intergouvernementales de mars 2022.

Nos deux pays souhaitent développer un dialogue structurel et renforcer la coopération public-privé autour de projets concrets, dans des domaines économiques clés pour la double transition numérique et durable et l'autonomie stratégique de l'Union européenne. Cela comprend : les technologies clés génériques (semi-conducteurs, technologies quantiques, photonique), l'industrie durable (décarbonation des processus industriels, énergies renouvelables et bas-carbones, y compris le nucléaire et l'hydrogène, matières premières critiques et biosourcées, économie circulaire, stockage d'énergie décarbonée), l'agriculture et l'agro-alimentaire, ainsi que la mobilité durable.

La phase de mise en œuvre débutera rapidement, avec la mise en place d'un comité de pilotage, coprésidé par les partenaires néerlandais et français. Le jour de la signature du pacte, plusieurs coopérations ont été annoncées ou confirmées :

- Les deux pays, qui sont des acteurs de premier plan dans la conception, la fabrication et la production d'équipements pour les puces électroniques, organiseront un séminaire et une mission de Grenoble à Brainport Eindhoven au second semestre 2023. Cela permettra des échanges entre les entreprises, les instituts de recherche et les représentants des gouvernements.
- Les organismes de recherche et de technologie CEA (FR) et TNO (NL) ont convenu aujourd'hui de renforcer leur coopération stratégique, en particulier dans le domaine de l'énergie, en signant un protocole d'accord. Ce protocole vise notamment à contribuer à la création d'une nouvelle industrie des panneaux solaires (photovoltaïque) en Europe et à renforcer les stratégies françaises et néerlandaises en matière d'hydrogène.
- Pour promouvoir l'innovation dans le domaine de l'éolien en mer flottant, une mission d'entreprises, d'instituts de recherche et de représentants gouvernementaux néerlandais sera organisée du 3 au 6 juillet dans la région française d'Occitanie, pour rencontrer leurs homologues régionaux.
- L'initiative de la TU Delft et de la France a été officiellement lancée avec la signature d'un accord universitaire dans le domaine de l'aéronautique et du maritime pour la recherche collaborative, avec des possibilités de financement par le secteur privé.
- Les instituts de recherche CWI et INRIA ont signé aujourd'hui un accord de coopération afin d'intensifier leur coopération dans les domaines de la cryptographie, de la santé numérique, de l'énergie, de l'interaction humaine, de l'apprentissage automatisé, de l'ingénierie quantique et de l'ingénierie logicielle.
- Les deux principales organisations du secteur de l'agriculture et l'alimentation en Europe, l'Université et la Recherche de Wageningen et l'INRAE, ont signé aujourd'hui une déclaration commune visant à renforcer leur

collaboration dans les domaines de la numérisation, de la biotechnologie / sélection, de la détection et de la robotique appliquées à l'alimentation, à l'agriculture et à l'environnement, afin de sécuriser les transitions nécessaires dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation

Pour Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, « *le Pacte pour l'innovation et la croissance durable illustre bien nos convictions : l'importance de l'innovation et du progrès et le rôle central que jouent les entreprises pour parvenir à une croissance durable. Le Pacte concrétise notre volonté de réduire nos dépendances stratégiques et de renforcer notre résilience et notre souveraineté* ».